

Une kermesse pour finir l'année

Les enfants des écoles ont terminé l'année scolaire par la traditionnelle kermesse organisée par les Ecoliers daslois.

Par des conditions météo plutôt clémentes, environ 80 enfants ont participé à cette kermesse sous le signe du cirque. De nombreux stands leur ont été proposés durant toute l'après-midi : chamboule tout, parcours d'adresse et d'échasses, football, pêche à la ligne, jeu de fléchettes, tir à la carabine, stand de maquillage,...

Un stand buvette/gâteaux complétait ce programme qui a ravi petits et grands.



Stands de jeux et buvette au programme de la kermesse des Ecoliers daslois.



Les bons contes...



«Les Trockeuses ont enchanté leur auditoire»...

Le samedi 16 avril à la Bibliothèque, une douzaine d'enfants, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, ont assisté à l'après-midi contée proposée par Nicole et Danielle, nos amies «Les Trockeuses». Petits et grands se sont tous régalez en écoutant les histoires de Souricette l'indisciplinée, du petit chat timide, du gros ours gourmand ou du petit indien Coyott qui découvre le sirop d'érable. Ces contes, d'une grande fraîcheur, avaient tous un air de printemps. Le décor était de circonstance ainsi que la tenue de nos conteuses, affublées de petits chapeaux et de grands tabliers de jardinier. Une belle après-midi à renouveler, de l'avis de tous. Rendez-vous a donc été pris pour cet automne.

Le coin des bonnes affaires



Un grand choix de vêtements était proposé.

Le second vide-dressing de la paroisse protestante de Vandoucourt-Dasle a une nouvelle fois connu un beau succès dans l'agréable ambiance de la salle de l'Espérance. Trente exposantes, venues principalement de l'Aire urbaine, ont vidé armoires et placards pour le plus grand bonheur des acheteurs et acheteuses. Il y en avait pour tous les goûts et les négociations sont allées bon train. Ce genre d'événement commence à être connu et couru, car il permet à de nombreuses familles de renouveler la garde-robe des petits comme des grands, des dames comme des messieurs... à petits prix !

L'équipe de l'association n'a pas ménagé son temps pour faire connaître cette manifestation longtemps à l'avance et fut très active autour du buffet garni d'excellentes pâtisseries «maison» et de boissons chaudes, fort appréciées des visiteurs.

EFH Services



Après avoir perdu son travail de conducteur d'engins, Frédéric Herbelin a décidé d'entamer une reconversion. Après une solide formation, il a créé son entreprise spécialisée dans les installations sanitaires et le chauffage. Sept jours sur sept et 24h sur 24, il assure aussi tous les dépannages, réparation de fuites, débouchage de canalisations,... A l'ouvrage depuis le mois de mars, il est plutôt satisfait de ses premiers mois d'activité. Bricoleur émérite (dans tous les domaines), amoureux du travail bien fait, disponible, il est déjà parvenu à fidéliser une bonne partie de sa clientèle.

EFH Service, Frédéric Herbelin, 27 A rue d'Audincourt à Dasle, tél. : 07.70.84.26.05.

Nuisances sonores

Nous vous rappelons qu'il vous appartient de prendre toute précaution pour éviter de gêner vos voisins par le bruit de tondeuse ou de divers appareils. Un arrêté municipal autorise l'usage d'appareils à moteur aux horaires suivants : **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30.** Le bruit n'est donc pas permis le dimanche et les jours fériés. Les travaux exceptionnels (entreprises, constructions,...) sont toutefois tolérés le week-end.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de jeter dans le ruisseau les branchages et la tonte de gazon. A ce propos, signalons que l'entretien du ruisseau est à la charge des riverains.

Des stères de bois encore disponibles

Nous vous informons qu'environ 40 stères de hêtre sont encore disponibles. S'adresser en Mairie.

Déjections canines : rappel !

Comme nous devons le faire régulièrement dans ces colonnes, nous demandons à nouveau aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déjections laissées par leur compagnon sur la voie publique. Il s'agit tout simplement d'un geste de respect envers les autres concitoyens...

AGENDA

19 juillet : Collecte des encombrants

26 juillet : Passage de la déchetterie mobile

31 août : inscriptions aux NAD de 14h à 18h (reprise des cours le 5 septembre)

Cartes d'identité : 15 ans de validité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la Carte nationale d'identité est passée de **10 à 15 ans** pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures,
- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux Cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre Mairie

Si votre Carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de cinq ans de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr>

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser **entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.** Le recensement citoyen est, en effet, **une démarche obligatoire et indispensable** pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire,...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans. Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la Mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile «Ma JDC» téléchargeable gratuitement sur smartphone.



Plan canicule : recensement des personnes isolées ou fragiles

Conformément aux dispositions de la loi du 30 juin 2004, la commune a mis en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, notamment les très fortes chaleurs, l'intervention des services sociaux et sanitaires est facilitée auprès des personnes enregistrées.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous êtes invité(e) à vous faire recenser auprès du Centre communal d'action sociale.

Cette démarche peut aussi être accomplie par une personne de votre entourage. Le CCAS pourra ainsi être en lien régulier avec vous et vous conseiller, en cas de besoin, sur les mesures à prendre.



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE DASLE

Retrouvez toutes les infos de votre commune sur www.mairie-dasle.fr

ÉDITO

A l'heure des vacances

Alors que nous sommes désormais entrés dans l'été, ce numéro de vacances du «*P'tit Daslois*» revient notamment sur les différentes animations qui ont rythmé le quotidien de notre village au cours des dernières semaines.

Nous évoquons également la fermeture définitive de notre bureau de Poste, mais aussi et surtout la naissance d'un Relais Postal commerçant au magasin de Mme Sirlonge. Grâce à ce nouveau service, les Daslois pourront continuer à effectuer leurs opérations courantes liées au courrier sans quitter la commune, avec une plage horaire très élargie puisque le magasin est ouvert près de 60 heures par semaine. Tout est donc bien qui finit bien dans ce dossier épineux de la Poste que nous traitons depuis plusieurs années... Du côté du Parc Japy, nous travaillons désormais sur l'étude de la deuxième tranche qui débutera dans quelque temps. Vous trouverez quelques informations à ce sujet.

Enfin, j'attire votre attention sur le document inséré dans ce bulletin : PMA vous donne la marche à suivre en cas d'inondations.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous de passer de bonnes vacances, que vous passiez celles-ci loin de notre région... ou tout simplement à Dasle !

Le Maire,
Marcel BEAUSEIGNEUR

Directeur de la Publication :
Marcel BEAUSEIGNEUR
Conception et réalisation :
ALINEA - DAMPIÈRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.86
Impression ESTIMPRIM
Révisé de déclaration n° P2/98 PRE
du 20.11.98 du TGI de Belfort

SÉCURITÉ

La vitesse dans le village : Des relevés inquiétants !



Le radar pédagogique installé en mars a livré ses premières statistiques.

Depuis le mois de mars dernier, un radar pédagogique a été installé provisoirement route de Beaucourt, en direction du centre du village. Cet équipement a été mis en place dans le but de sensibiliser les usagers sur l'importance de sécuriser le secteur de la Mairie.

De nombreux véhicules (voitures et camions) utilisent cette route puisqu'un comptage a permis de dénombrer le passage de 7.000 véhicules par jour (6.700 le jour et 300 la nuit).

Autre constat : malheureusement, cela roule vite ! Sur les trois mois d'observation, il est apparu que la vitesse moyenne des usagers était de 54 km/h le jour et 56km/h la nuit. Autrement dit, 75% des usagers sont en excès de vitesse et seraient verbalisables par les autorités. On a même relevé que, sur cette portion, 15% des usagers circulent au-dessus de 63Km/h !

La commune envisage de réaliser un aménagement de voirie afin de faire réduire la vitesse de façon efficace aux abords de la Place du Temple.

EN BREF

Voirie du Parc : d'une tranche... à l'autre



Après achèvement des travaux d'enfouissement des réseaux, les travaux de voirie vont commencer cet été sur la première tranche.

Au Parc Japy, les travaux d'enfouissement des réseaux sont désormais terminés. La consultation pour la première tranche des travaux de voirie est en cours et l'ouverture des plis aura lieu au début de juillet. On peut donc prévoir que, pour les voiries de cette première tranche, le chantier reprendra dans le courant de l'été. Concernant la deuxième tranche, le SYDED a été sollicité pour l'enfouissement des réseaux secs, tandis que Pays de Montbéliard Agglomération interviendra sur les réseaux humides en 2016/2017. Enfin, les finitions des travaux de voirie pour cette tranche sont prévues en 2017/2018.

Tarifs scolaires : modifications

Le Conseil municipal a voté une augmentation de 5% du tarif du Centre de loisirs pour les petites et grandes vacances. Cette augmentation s'élève à 3% pour le Centre de loisirs en période scolaire.

Panneaux lumineux



Voici maintenant un an que les panneaux numériques d'information sont en place. Même s'ils ont été retournés au prestataire pour de petites réparations (prises en garantie), ils ont distillé quelque 60 messages différents dans notre commune. Il y a toujours des informations à annoncer dans le village, qu'il s'agisse de la date du prochain Conseil municipal ou des diverses manifestations locales...

ACTUALITÉ

Un Relais Poste commerçant

Depuis le 2 juin, le tabac-presse-épicerie de Marielle Sirlonge, situé à l'angle de la rue du Moulin, accueille un Relais Poste commerçant, suite à la fermeture du bureau de Poste. On peut donc y déposer son courrier (simple ou recommandé) ou des colis, retirer lettres et colis en instance ou bien encore acheter des emballages Colissimo. Mme Sirlonge vend aussi des timbres... mais ce n'est pas nouveau puisque les buralistes l'ont toujours fait. Une boîte aux lettres sera prochainement installée devant le magasin (près des bouteilles de gaz).

Sur le plan bancaire, les Daslois (et uniquement les Daslois), titulaires d'un compte postal, pourront retirer jusqu'à 150 € par semaine sur leur compte. Au-delà de cette somme, les usagers devront se rendre au bureau de Poste d'Audincourt.

A Dasle, désormais, la plupart des services postaux seront donc disponibles environ 60 heures par semaine, soit bien davantage que ces temps derniers avec l'ancien bureau de Poste. Les Daslois y trouveront donc leur compte, c'est aussi le cas de Mme Sirlonge, dont le commerce est installé à Dasle



Le magasin de Mme Sirlonge accueille désormais un Relais Poste commerçant.

depuis vingt ans, et qui s'avoue très heureuse de proposer un nouveau service.

Rappelons que le magasin est ouvert tous les jours sauf le mercredi, de 6h à 12h30 et de 15h à 19h. Concernant le devenir de l'ancien bureau de Poste, un projet est d'ores et déjà sur les rails (lire ci-contre).

Une Foire à tout arrosée



Il fallait être courageux... et bien se couvrir le 1^{er} mai...

La météo pluvieuse du 1^{er} mai a quelque peu contrarié la Foire à tout proposée par le Comité des Fêtes. Première conséquence, seuls 13 des 26 exposants inscrits ont eu le courage d'installer leur stand au petit matin. Du côté des visiteurs, l'affluence a également souffert du temps, même si la buvette a plutôt bien fonctionné. Il fallait bien se réchauffer !

Goûter de printemps pour les Anciens

Une cinquantaine de convives ont pris part le 23 avril dernier au traditionnel goûter de printemps offert par la commune aux Anciens. Après avoir souhaité la bienvenue aux convives, le Maire Marcel Beauseigneur a mis à l'honneur les deux doyens du jour, en l'occurrence Mme Madeleine Dupré (92 ans) et M. Saïd Bensaoud (88 ans). Tous deux ont reçu un petit cadeau et les chaleureux applaudissements de l'assemblée. Ce moment convivial s'est poursuivi par le goûter servi par les élus, avec pâtisseries et quelques pas de danse.



Après-midi sous le signe de la convivialité pour les aînés.

La Poste... et après ?



La Poste quitte le 6 rue Centrale. Le Relais de Poste communal est déjà en place chez Mme Marielle Sirlonge au tabac-presse-épicerie du village. Suite à la demande de l'ADSL (Association Dasloise Santé Libérale), la commune, propriétaire des lieux, aménagera les locaux de la Poste pour faciliter l'installation d'une sage-femme et d'une psychologue. Celles-ci rejoindront les professionnels de santé déjà en place lorsque les travaux de rénovation seront achevés. L'ADSL est une association qui regroupe, à cet instant, les professionnels de santé de Dasle comme les pharmaciennes, les infirmières, les médecins généralistes, le chirurgien-dentiste, la sage-femme et une psychologue. Cette association travaille avec la Mairie dans l'objectif de faciliter, diversifier et pérenniser l'accès à la santé pour les Daslois. Ce pôle de santé représente un véritable atout pour notre commune. Il faut savoir que les médecins, généralistes comme spécialistes, sont de plus en plus difficiles à attirer dans nos campagnes. C'est donc une opportunité précieuse pour notre village !



Les élus en compagnie des doyens du jour, Mme Dupré et M. Bensaoud.

ANIMATIONS

Une belle Fête de la Musique



Malgré la météo mitigée et incertaine de ce 18 juin, le Comité des Fêtes avait décidé de maintenir la Fête de la Musique sur la Place Espace-Loisirs. Un choix finalement gagnant puisque la soirée s'est déroulée sans pluie... même si la température n'était pas celle que l'on pouvait espérer à la mi-juin. La manifestation a donc connu un beau succès populaire, notamment grâce à la présence des nombreux parents venus écouter les élèves de la classe de percussions du Conservatoire de Musique du Pays de Montbéliard.



Les élèves de la classe de percussions du Conservatoire de Musique ont montré un aperçu de leur talent.



Dirigés par Christophe Landoz, les jeunes musiciens sont venus sur la scène à tour de rôle pour interpréter un morceau. La soirée s'est poursuivie avec les prestations de trois groupes, Gaston, Nofate et Nethilmsk.

Le stand de restauration/buvette a connu également un vif succès avec sandwiches, plateaux repas, gaufres, tartes et gâteaux, boissons... Une belle soirée qui fera date.

Une centaine de judokas sur les tatamis

Le 11 juin dernier, le Judo-Club de Dasle a organisé à la Salle Espace-Loisirs son traditionnel challenge réservé aux jeunes en présence de plusieurs clubs du secteur. Une dizaine de clubs ont participé à la compétition, soit une centaine de judokas au total. Ce type d'épreuve est très enrichissant pour tous les jeunes et notamment les plus grands, qui font ainsi leurs premiers pas dans l'univers de la compétition. En tout cas, parents et grands-parents, venus en nombre, n'ont pas ménagé leurs encouragements !



Le challenge organisé par le Judo-Club de Dasle a connu une belle réussite.

Fort de quelque 50 licenciés, le Judo-Club de Dasle se porte bien. De bons résultats ont été enregistrés cette saison.

Pour tous renseignements, contacter la présidente Isabelle Griffond-Boitier par mail à l'adresse isagb@orange.fr